

MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM

RAPPORT DE LA SITUATION FINANCIÈRE 2010

Chères citoyennes et chers citoyens,

Conformément à l'article 955 du *Code municipal du Québec* et au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil municipal pour adoption, il est de mon devoir d'informer les contribuables de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2009, ainsi qu'une estimation des résultats de l'exercice en cours.

1. LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR 2009

Les états financiers 2009 présentent fidèlement, à tous les égards, la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2009. Ils ont été vérifiés par la firme Samson Bélair Deloitte & Touche, senc, comptables agréés, selon les principes reconnus et usages particuliers de la comptabilité municipale. Le rapport du vérificateur démontre que l'état du surplus accumulé au 31 décembre 2009 s'élève à **377 548 \$**.

2. LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE EN COURS au 31 OCTOBRE 2010

<u>SITUATION :</u>	<u>RÉEL</u>	<u>BUDGET</u>
<u>REVENUS</u>		
Revenus de taxes	434 187,06\$	448 546,00 \$
Transferts	66 411,24\$	48 930,00 \$
Autres revenus de sources locales	22 058,36\$	18 276,00 \$
TOTAL DES REVENUS :	<u>522 656,66 \$</u>	<u>515 752,00 \$</u>
<u>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>		
Administration générale	142 355,16 \$	174 215,00 \$
Sécurité publique	111 024,79 \$	106 587,00 \$
Transport	114 622,06 \$	95 327,00 \$
Hygiène du milieu	34 199,08 \$	63 978,00 \$
Santé & bien-être	238,29 \$	225,00 \$
Aménagement & Urbanisme	2 235,53 \$	5 000,00 \$
Loisirs et culture	27 646,02 \$	34 655,00 \$
Frais de financement	3 047,20 \$	5 030,00 \$
Remboursement en capital	23 200,00 \$	23 200,00 \$
Immobilisations	2 885,04 \$	7 535,00 \$
TOTAL DES DÉPENSES :	<u>461 453,17 \$</u>	<u>515 752,00 \$</u>
<u>Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales à ce jour :</u>		61 203,49 \$

Il ne faut pas oublier que les mois de novembre et décembre 2010 ne sont pas inclus dans ce tableau. Les prévisions budgétaires 2010 seront respectées avec, nous l'espérons, un léger surplus d'opération anticipé.

Liquidités :

Taxes à recevoir au 31 octobre 2010	74 324,17 \$
Encaisse	89 830,51 \$
Dépôt à terme	228 426,32 \$
T.V.Q. à recevoir	11 300,00 \$

TOTAL : **403 881,00 \$**

3. LES ENGAGEMENTS CONTRACTUELS POUR 2010

ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

La municipalité a terminé le contrat avec M. Carl Labonté pour le déneigement des rues, routes, chemins et stationnements municipaux pour les saisons hivernales 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 et ce, selon le cahier de charge et devis. Pour l'hiver 2009-2010, le déneigement des routes et l'épandage d'abrasifs s'élèvent à **30 195,72 \$** TVQ incluse. Le déneigement des stationnements s'élève à **1 833,88 \$** TVQ incluse.

En 2010, un nouvel appel d'offres par invitation pour le déneigement des routes a été demandé auprès des compagnies suivantes : Transport Fafard Inc., Excavation Daniel Plamondon, M. Michel Leclair et M. Renaud Martel. Le contrat pour les saisons hivernales 2010-2011 (**34 520,04 \$** TVQ incluse) et 2011-2012 (**34 520,04 \$** TVQ incluse) a été adjugé à la compagnie Transport Fafard Inc.

En 2010, un nouvel appel d'offres par invitation pour le déneigement des stationnements municipaux a été demandé auprès de la compagnie Déneigement Donald Rodier et auprès de M. Martin Ricard. Le contrat pour les saisons hivernales 2010-2011 (**3 613,80 \$** TVQ incluse) et 2011-2012 (**3 613,80 \$** TVQ incluse) a été adjugé à Déneigement Donald Rodier.

COLLECTE SÉLECTIVE

La municipalité s'est engagée par contrat avec la compagnie Jean-Paul Blanchard & fils Inc. pour la collecte sélective. Ce contrat a été signé en 2009 et est d'une durée de cinq ans (2010 – 2011 – 2012 – 2013 - 2014). En 2010, le montant est établi à **25,00 \$** par unité de logement pour un montant total de **7 740 \$** TVQ incluse.

MATIÈRES RÉSIDUELLES

La municipalité s'est engagée par contrat avec la compagnie Jean-Paul Blanchard & fils Inc. pour la collecte, le transport des ordures ménagères. Ce contrat a été signé en 2009 pour trois ans (2010 – 2011 – 2012). En 2010, le montant est établi à **53,50 \$** par unité de logement et de **30,00 \$** pour les chalets pour un montant total de **16 613 \$** TVQ incluse. En 2010, le montant de la MRC de Drummond pour l'enfouissement des matières résiduelles devrait se situer autour de **12 270 \$** sans taxes.

TRAVAUX DE RÉPARATION D'ASPHALTE

Des travaux de réparation d'asphalte ont été réalisés au cours de l'année. Suite à un appel d'offre sur invitation auprès des compagnies Vallières Asphalte Inc. et Smith Asphalte Inc. Le contrat a été octroyé à la compagnie Vallières Asphalte Inc., pour un montant de **13 743 \$** TVQ incluse.

AUTRES ENGAGEMENTS

MRC DE DRUMMOND : QUOTE-PART

Les dépenses de la MRC de Drummond sont réparties entre les municipalités membres et elles sont calculées sur la richesse foncière uniformisée de chaque municipalité. La quote-part pour l'année 2010 s'est élevée à **22 905,92 \$** sans taxes.

ÉQUIPEMENTS À CARACTÈRE SUPRA-LOCAL

Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire ayant retenu la demande de la Ville de Drummondville en 2003, a permis que cette dernière partage le coût de certains équipements. La facture à payer en 2010 s'est élevée à **5 418,00 \$** pour les équipements à caractère supra-local de Drummondville.

SERVICES EN SÉCURITÉ INCENDIE

En 2010, la municipalité a payé pour le Service en sécurité incendie de Saint-Germain-de-Grantham un montant annuel de **9 615,19 \$** et pour le Service en sécurité incendie de Saint-Guillaume, un montant annuel de **4 466 \$**.

SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

En 2010, la municipalité a déboursé un montant de **68 877 \$** pour les services de la Sûreté du Québec.

ASSURANCES ANNUELLES

En 2010, la municipalité a déboursé un montant de **10 817 \$** pour les assurances responsabilité et incendie pour ses infrastructures.

VÉRIFICATION COMPTABLE ANNUELLE

En 2010, la municipalité a déboursé un montant de **8 414,25 \$** pour les services de vérification comptable avec la firme Samson, Bélair, Deloitte & Touche.

SERVICES EN INFORMATIQUE – SYSTÈME COMPTABLE SYGEM

En 2010, la municipalité a déboursé un montant de **3 867,32 \$** pour les services comptable Sygem avec la compagnie Infotech et un montant de **1 030,21 \$** pour une banque de quatorze (14) heures.

4. LES RÉALISATIONS EN 2010

RÉSEAU ROUTIER

Le conseil a poursuivi l'entretien du réseau routier et a reçu une subvention de **16 000 \$** du député provincial, à même son budget discrétionnaire et versé par le ministère des Transports du Québec. Ce montant a servi au rechargement de la nouvelle partie de la rue Gélinas.

INTERNET HAUTE VITESSE

En 2010, après plusieurs échanges, rencontres et tentatives avec différentes compagnies pour le service Internet haute vitesse et le service de téléphonie résidentiel, la compagnie Telus s'est démarquée par sa nouvelle technologie pour l'accessibilité à ces deux services. Des essais dans différents secteurs ont démontré l'efficacité du système de Telus. La municipalité considère que tous les efforts ont été déployés afin que l'accessibilité à l'Internet haute vitesse soit disponible à l'ensemble de la population.

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT À L'USAGE DES LOISIRS

En 2010, la municipalité contribue à un nouveau projet de construction d'un bâtiment servant d'entrepôt à l'usage des loisirs, au montant de **90 000 \$** pris à même le **surplus accumulé** et dont un montant de **70 000 \$** sous forme de contribution financière et un montant de **20 000 \$** sous forme de prêt à rembourser par les Loisirs St-Edmond-de-Grantham.

5. LA RÉMUNÉRATION ET L'ALLOCATION DE DÉPENSES DES ÉLUS

La rémunération et l'allocation de dépenses des élus s'élèvent à **10 062,76 \$** pour 2010 et sont réparties comme suit :

<u>ÉLUS</u>	<u>RÉMUNÉRATION + ALLOCATION DÉPENSES =</u>		<u>TOTAL</u>
Mairesse	5 025,61 \$	2 512,81 \$	7 538,42 \$
Chaque conseiller	1 682,89 \$	841,45 \$	2 524,34 \$
Total :	6 708,50 \$	3 354,26 \$	10 062,76 \$

À la MRC de Drummond (au 31 octobre 2010)

Mairesse	2 704,72 \$	1 352,36 \$	4 057,08 \$
-----------------	--------------------	--------------------	--------------------

En conclusion, je désire souhaiter une bonne continuité de mandat aux membres de ce conseil et je souhaite que les efforts de développement apportés par la municipalité et les organismes locaux permettent aux citoyennes et citoyens de trouver l'harmonie et la prospérité au sein de leur communauté.

Signé à Saint-Edmond-de-Grantham, ce 1^{er} jour du mois de novembre 2010.

Marie-Andrée Auger, mairesse